

FICHE DE POSTE

PEP DIR MG-0133039H

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	PEP DIR MG-0133039H
	INTITULE DU POSTE	Directeur en école innovante – « Marseille en Grand »
	NOM DE L'ECOLE	E.M.PU VILLETTÉ FONSCOLOMBE
	CIRCONSCRIPTION	Marseille Joliette
	TITRE DU PROJET	Prendre son envol : réussite et bien-être
	THEMATIQUES CONCERNÉES	<ul style="list-style-type: none"> • Langue et international
PROFIL DU POSTE	DESCRIPTION DU PROJET	<p>Ce projet vise à développer le langage oral et écrit en offrant un parcours bilingue dès la maternelle et en renforçant le lien école/famille.</p> <p>Il a également pour objectif l'amélioration des apprentissages fondamentaux des élèves et du climat scolaire par l'aménagement de classes flexibles, l'usage du numérique et la prise en charge précoce des difficultés.</p>
	MISSIONS	<p>Sous l'autorité de l'IEN de circonscription, le directeur d'une école innovante relevant du plan Marseille en Grand exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives, ses obligations à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'école en conformité avec les textes régissant les missions de directeur avec des spécificités propres à ce dispositif. A ce titre, il pilote, impulse une dynamique et fédère son équipe autour du projet innovant dont il veille à la mise en œuvre, à la cohérence et à l'évaluation. Le directeur d'une école innovante travaille en étroite collaboration avec l'équipe de circonscription, avec l'équipe Marseille en grand de la DSDEN, ainsi qu'avec toutes les instances qui participent à la mise en œuvre du projet.</p>
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Impulser et accompagner les orientations pédagogiques et éducatives développées par le projet innovant. - Contribuer à l'évolution des pratiques pédagogiques en recherchant l'innovation. - Participer à la mise en œuvre des temps de formation et de concertation autour du projet dans la définition de leurs contenus et assurer leur organisation au sein de l'école. - Contribuer aux actions partenariales et à leur évaluation pour permettre le développement du projet sur tous les temps de l'enfant. <p>Elaborer et renseigner les outils de suivi, de régulation et d'évaluation du projet innovant.</p>
	COMPETENCES	<p>En plus des aptitudes de directeur d'école, Il serait souhaitable que le candidat possède :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des compétences dans la conduite de projet notamment en ce qui concerne la prise en charge de la difficulté scolaire - Des compétences dans l'animation de temps avec les familles tel que le café des parents
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS	<ul style="list-style-type: none"> - L'inscription sur la liste d'aptitude des directeurs d'écoles est requise - Une expérience d'enseignement en maternelle est appréciée - Inscription sur la liste d'aptitude école bilingue ou certification DNL - Une expérience d'enseignement en réseau d'Education prioritaire renforcée REP+ est souhaitée
	MODALITES DE CANDIDATURE A LA COMMISSION DE RECRUTEMENT	<p>Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS en y accédant par le portail ESTEREL : https://appli.ac-aix-marseille.fr</p> <p>Les modalités complémentaires sont précisées sur une circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône.</p>
	NOMINATION	Participation obligatoire au mouvement intra-départemental via l'applicatif MVT1D et affectation à titre définitif au barème conditionnée à l'obtention d'un avis favorable de la commission de recrutement.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste est soumis au régime horaire des enseignants du 1 ^{er} degré.
	CONTACTS	IEN de la circonscription : ce.0131308b@ac-aix-marseille.fr Direction de l'école : ce.0133039h@ac-aix-marseille.fr